




## SNETAA EIL ACADEMIE DE PARIS

LE SECRETARIAT ACADEMIQUE  
ET LES COMMISSAIRES PARITAIRES  
VOUS SOUHAITENT DE BONNES VACANCES



Martine CARROUEE, Michel BALIC, Michèle HIROU,  
Frédéric CASTERA, Claudie FOUQUIER, André TRIQUET,  
Michel BRUGEILLES, Martine LE HEMONET

**CROIRE QUE TOUT VA DE SOI SERAIT OUBLIER QUE TOUT ACQUIS  
EST LE RESULTAT D'UNE ACTION SYNDICALE PERMANENTE.**

JUILLET 2008  
NUMERO 18

### SOMMAIRE

Page 1	BONNES VACANCES
Page 2	CAPA du 13 juin Mouvement INTRA - Calendrier été
Page 3	CAPA du 20 juin - Hors classe, Révisions d'affectation, Révisions de notes
Page 4	Le SNETAA e.i.l à votre écoute Présyndicalisation



## Pour le droit à la mutation dans le cadre d'un mouvement national

### DECLARATION DU 13 JUIN 2008 LORS DE LA CAPA Mouvement INTRA

Vu l'actualité, tout ce qui ne va pas et ce qui va (en particulier dans l'enseignement professionnel), je n'en rajouterai pas... En souhaitant quand même que l'on reste toujours dans un cadre transparent et de respect des principes qui ont toujours été ceux de la fonction publique...Mais la suite nous le dira.

En revanche, vous connaissez :

- notre position sur le mouvement déconcentré, notre désaccord reste complet
- notre critique concernant l'absence de titularisation en nombre alors que les postes précaires se développent
- notre désaccord avec la transformation de postes en heures supplémentaires (exemple, à Brassai dans le 15<sup>ème</sup>, on veut imposer un complément de service à une collègue titulaire dans un autre établissement alors qu'il y a au moins un service complet et heures sup' dans l'établissement !) Cela n'est pas supportable !
- notre reproche sur le fait que pour les TZR, il n'y ait aucune transparence pour la formulation de leurs vœux au sujet des moyens disponibles dans leur discipline.

En contre partie de cette déclaration, je tiens à exprimer au nom du Snetaa Paris nos remerciements chaleureux à l'occasion du départ à la retraite de Mademoiselle Gauthier et Madame Koumskov, pour l'efficacité de leur travail et le sens des relations humaines que nous avons toujours trouvées auprès d'elles.

Martine CARROUEE

### CALENDRIER

8 juillet 2008 : Groupe de travail,  
**Phase d'ajustement INTRA PLP TZR**  
11 juillet 2008 : Groupe de travail **Non Titulaires**  
27 août 2008 : **2e phase d'ajustement**

**rentrée des enseignants (1) : lundi 1er septembre 2008**

**rentrée des élèves : mardi 2 septembre 2008**

**vacances de toussaint : du samedi 25 octobre (2) au jeudi 6 novembre 2008 (3)**

**vacances de Noël : du samedi 20 décembre 2008 (2) au lundi 5 janvier 2009 (3)**

(1) : deux demi-journées (ou horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, seront dégagées, avant les vacances de la Toussaint -c'est-à-dire entre le 1er septembre et le 25 octobre, ndlr-, afin de permettre de prolonger la réflexion engagée lors de la prérentrée.

(2) : après la classe

(3) : au matin

## 2 décembre 2008

### ELECTIONS PROFESSIONNELLES POUR LES TITULAIRES et AUSSI : ELECTIONS PROFESSIONNELLES POUR LES CONTRACTUELS.

Merci aux collègues qui ont accepté de figurer sur les listes qui seront présentées par le SNETAA e.i.L de l'Académie de PARIS



**CAPA DU 20 JUIN 2008  
ACCES A LA HORS CLASSE,  
REVISIONS DE NOTES,  
REVISIONS D'AFFECTATION**

Puisque cette CAPA aborde plusieurs points, le SNETAA Eil tient à exprimer un avis sur chacun.

- Concernant l'accès à la Hors Classe, et nous considérons que c'est un grade de promotions pour tous, nous contestons les nouvelles modalités de "méritocratie" qui se sont installées et qui privent une importante partie des collègues d'un débouché de fin de carrière que nous souhaitons voir arriver à l'indice 821. C'est un cadre de désespérance qui s'installe ! **Faire d'une promotion un système aléatoire où l'arbitraire devient le principe de gestion n'est pas supportable !** Et pour en arriver à la caricature on peut se gausser du 5 % du Recteur qui est l'extrême aléatoire mais nous savons que le tribunal administratif a statué en estimant que ce qui se fait ne correspond pas à la nécessité de l'examen de la "valeur professionnelle" pour chacun. A ce sujet, de nombreux contentieux ne vont pas manquer de se développer, et vous le savez.

**Donc, le SNETAA Eil demande que les modalités d'accès à cette promotion soient revues, non pas avec des dizaines de règles différentes d'accès mais dans un cadre national très précis.** Et pour le détail contestable nous observons, ce qui nous semble lamentable, les graves différences pour nos collègues selon qu'ils exercent dans tel ou tel établissement et sous la férule de tel ou tel inspecteur ! Nous nommons cela le principe de la triple peine: notation, rythme d'avancement, échelon où les différences attestées existent ; tout cela n'est pas juste ! Et le rectorat en rajoute en ne retenant pas l'ancienneté totale dans le 11e échelon ! La roulette russe c'est la mort au bout, la hors classe actuelle c'est la mort d'une carrière complète actuellement: c'est notre avis.

- En matière de révisions de notes, et vous connaissez nos déclarations depuis des décennies, le SNETAA tient au respect de la grille qui, dans l'académie de Paris, malgré les multiples réunions des élus des PLP avec les différents responsables de ce rectorat, n'est pas encore respectée par certains chefs d'établissements et inspecteurs. Et nous estimons tout à fait justifié que certains de nos collègues n'acceptent pas de supporter l'insupportable qui peut ralentir leur carrière. Et comme les règles statutaires le permettent encore nous voulons que ces examens de révisions de notes soient étudiés très sérieusement.

- Concernant les révisions d'affectations, nous demandons que toutes les possibilités existantes permettent des modifications. Mais nous continuons à contester et à vous demander des modifications pour que des collègues ne soient pas contraints à se retrouver en complément de service ailleurs alors les heures existent dans la discipline dans l'établissement comme nous vous avons donné un exemple parmi d'autres au sujet du LP Brassai 15 arrondissement en Arts Appliqués où nous attendons que de tels erreurs de votre part soient corrigées.

Pour d'autres sujets nous ne nous exprimerons pas puisqu'ils ne sont pas à l'ordre du jour.

Les Commissaires Paritaires

**RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS ET MEME PLUS  
SUR LE SITE DU SNETAA EIL - ACADEMIE DE PARIS :**

***<http://snetaa-paris.com>***

***Les permanences au local reprendront à la rentrée, pour nous  
joindre pendant les vacances, préférez si possible  
l'adresse électronique : [snetaa.paris@gmail.com](mailto:snetaa.paris@gmail.com)***



## LE SNETAA e.i.L à votre écoute

Cette année, comme d'habitude, le SNETAA e.i.L est intervenu à plusieurs reprises pour défendre les collègues :

- demande de transformation des HSA en Heures/postes,
- aide à la préparation des Conseils d'administration,
- soutien lors de problèmes relationnels avec la hiérarchie pouvant aller jusqu'au harcèlement,
- soutien aux contractuels lors des avis pour la reconduction de leurs contrats,
- aide et conseil à la formulation des vœux pour les mouvements inter et intra,
- amélioration de barèmes et d'affectations pour le mouvement,
- suivi des dossiers des collègues pour les postes spécifiques et priorités au titre du handicap,
- information systématique et personnalisée des résultats des mutations, promotions... à nos adhérents.

**le SNETAA e.i.L est à votre écoute.  
N'hésitez pas à nous contacter pour tout problème ou toute question qui vous préoccupent.**

## ADHEREZ AU SNETAA EIL, LE SYNDICAT QUI FAIT AVANCER LA PROFESSION

**LA PRESYNDICALISATION EST OUVERTE A TOUS, PLP, PLC, AGREGES-ES, NON TITULAIRES, MA, RETRAITES-ES. ELLE PERMET DE BENEFICIER DU TARIF PREFERENTIEL, LE MONTANT DE LA COTISATION ETANT CELUI DE L'ANNEE 2007/2008.**

**Elle vous permet aussi de faire modifier, le cas échéant, vos coordonnées, votre affectation...**

**LA COTISATION SYNDICALE EST DEDUCTIBLE DES IMPOTS SUR LE REVENU POUR 2/3 DU MONTANT.**

**Vous êtes contents-es du SNETAA e.i.L ? Adhérez et faites adhérer dès aujourd'hui, par chèque ou prélèvement (en 4 fois à partir du 1er octobre).**

**Vous avez reçu votre bulletin d'adhésion, vous pouvez aussi le télécharger sur le site national du SNETAA e.i.L :**

**[http://www.snetaa.org/cariboost\\_files/presyndic\\_09.pdf](http://www.snetaa.org/cariboost_files/presyndic_09.pdf)**

**POUR LES NON TITULAIRES, COMME L'ANNEE PRECEDENTE :  
TARIF SPECIAL UNIQUE : 60 euros.**



snetaa  
e.i.L